

MALI LIVESTOCK INITIATIVE AND PASTORALIST (MLPI)

Les organisations de  
producteurs au Nord du  
Mali

Rapport provisoire  
adm

2011

*This publication was made possible by the United States Agency for International Development Bilateral Mission in Mali and the generous support of the American people through Grant No. 688-A-00-10-00131-00. The opinions expressed herein are those of the authors and do not necessarily reflect the views of the U.S. Agency for International Development or the U.S. Government.*



## ***Introduction***

Les organisations paysannes (OP) sont parmi les plus importants et légitimes acteurs qui doivent promouvoir le développement agricole dans les pays pauvres. Ces organisations sont formées volontairement par des groupes socioprofessionnels de manière formelle ou informelle (association de producteurs, coopératives, union des coopératives, fédérations) opérant dans différents domaines.

Les OP constituent une base pour les actions collectives, de ce fait peuvent jouer un rôle important pour la prise en compte des intérêts des pauvres dans les actions gouvernementales. Dans la pratique, la plupart des groupes de pression pour le développement entreprennent des actions collectives. Depuis un certain temps on assiste à une organisation de plus en plus poussée du monde rural pour la défense des intérêts de leurs membres.

Ce rapport examine comment les OP d'éleveurs sont constituées, leur rôle et responsabilité, les services qu'elles rendent à leurs membres, les informations dont elles ont besoin, l'utilisation de ces informations, les contraintes aux quelles elles font face et les opportunités. Le rapport fait des suggestions pour que les OP puissent mieux représenter les intérêts de leurs membres et faire des plaidoyers pour une formulation et une mise en œuvre des politiques de développement qui tiennent compte des petits producteurs. Le rapport tentera de mettre en lumière la potentialité des OP dans le processus de réduction de la pauvreté.

## ***Objectifs***

L'objectif principal de ce travail est de comprendre comment les organisations d'éleveurs de la région Nord du Mali permettent à leurs membres d'avoir accès aux intrants et aux informations afin d'influencer les décisions de développement. Pour ce faire, le travail a consisté spécifiquement à :

- un inventaire des organisations et les structures d'appui dans la zone;
- les activités collectives des organisations ;
- la gouvernance dans ces organisations.

## ***Approche méthodologique***

Pour atteindre ses objectifs, l'étude a privilégié une démarche participative à travers des entretiens avec des « focus group », des entretiens individuels avec des membres des organisations et des interviews de personnes ressources. La zone d'étude a concerné trois régions administratives du pays (Mopti, Tombouctou et Gao) qui correspondent à la zone d'élevage par excellence du pays.

Dans chacune des trois régions, des cercles sont identifiés avec l'appui des services techniques, dans chaque cercle des communes sont retenues et dans chaque commune des villages ayant un marché important à bétail sont retenus pour les entretiens et enquêtes. Les entretiens ont eu lieu dans chaque village avec des groupes d'organisations de femmes aussi bien que d'hommes ayant comme activité principale l'élevage. En plus des entretiens de groupe, dans chaque village trois éleveurs sont interviewés individuellement (un leader d'organisation d'éleveur, un membre d'une organisation d'hommes et une femme membre d'une organisation féminine). Une personne ressource a été interviewée par marché pour avoir la vision globale de la situation des organisations existantes dans la zone.

Les informations collectées ont été analysées en utilisant des grilles de segmentation des différentes organisations en fonction des structures d'appui, les buts visés, les forces et faiblesses, le genre, etc.

## ***Résultats et discussions***

### *Influence des politiques de développement sur les OP*

Les actions des politiques de développement agricole favorisent relativement certains groupes de producteurs, certains produits et certaines zones par rapport à d'autres (initiative riz, coton, etc.). Ces biais politiques proviennent de différentes influences provenant surtout de la puissance des différentes organisations (syndicat de producteurs à l'ON, syndicat des producteurs de coton, FBEVIM, etc.), de l'importance relative du produit pour le pays (riz, coton, le bétail, etc.), du niveau des prix sur le marché ou de la combinaison de ces différents éléments, etc.

Les différentes politiques de développement ne touchent pas à la fois toutes les organisations au même degré, malgré la bonne volonté des décideurs politiques. De ce fait, les organisations d'éleveurs au Nord du Mali sont souvent en marge des décisions à cause de leur éloignement des zones principales de production et de consommation, de leur insuffisance d'information. En plus, leur structure et leur niveau d'organisation ne leur donnent pas un pouvoir de négociation, de plaidoirie auprès des partenaires et du gouvernement pour la prise en compte de leurs doléances. Ainsi, toutes les organisations rencontrées sont au premier stade (association), rares sont au niveau coopérative. Le tableau suivant donne la structure des organisations recensées et leur importance.

**Tableau 1 : Statut des organisations recensées dans les villages**

	Coopérative		Association		Fédération		GIE		Total du groupe	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Facala	2	25	6	75					8	100
Djenne	1	16,7	5	83,3					6	100
Madiama	1	20	4	80					5	100
Gao			18	90	2	10			20	100
Goumzoureye	2	18,2	9	81,8					11	100
Soni Aliber	1	3,8	25	96,2					26	100
Tonka	2	8,3	22	91,7					24	100
Gossi	1	1,3	79	98,8					80	100
Ansongo	32	59,3	21	38,9			1	1,9	54	100
Bara	1	4,3	21	91,3	1	4,3			23	100
Konna	9	30	21	70					30	100
Fatoma	1	7,1	13	92,9					14	100
Madougou	1	25	3	75					4	100
Koro	2	40	3	60					5	100
Total du groupe	56	18,1	250	80,6	3	1	1	,3	310	100

Au total, 310 organisations ont été recensées dans les villages enquêtés et 80,6% de ces organisations sont des associations, 18,1% sont des coopératives, 0,3% sont des GIE et 1%

appartiennent à une fédération. Les coopératives sont des formes avancées d'organisation ayant une personnalité juridique. Elles sont plus nombreuses dans les cercles d'Ansongo et de Mopti, mais en termes de proportion les coopératives sont plus importantes dans les communes de Ansongo, Konna et Koro. Quant aux associations elles sont plus importantes dans les communes de Gossi, de Soni Ali Ber et de Fatoma.

Une analyse de cette situation permet de d'attester que le nombre important d'associations dans les différents villages s'explique par l'insuffisance d'information des membres des organisations et la méfiance de ces organisations. Actuellement les efforts des Chambres Régionales d'Agriculture sont de faire évoluer toutes les organisations vers des coopératives afin qu'elles aient une personnalité juridique et pouvoir bénéficier de crédit.

On constate à partir du tableau en haut que ces efforts des CRA n'ont pas encore fait des effets dans les régions Nord du pays. Des investigations et des investissements doivent être fournis dans ce sens dans les trois régions. Le tableau suivant donne un résumé de la nature des organisations et de leur niveau de représentation.

Tableau 2 : Vue d'ensemble des organisations enquêtées dans les trois régions de l'étude

<b>Organisation</b>	<b>Statut de l'organisation</b>	<b>Echelle de l'organisation</b>	<b>Nature</b>
Coopératives et Associations	Formelle	National	Fédération (FEBEVIM)
		Régional	Union des Coopératives
		Locale	Coopératives des éleveurs
			Associations des femmes
Associations	Informelle	Locale	Traditionnelle

Les organisations des producteurs peuvent se former de façon formelle comme les fédérations, les unions de coopératives, les coopératives et les associations villageoises. La fédération est au niveau national, l'union des coopératives au niveau régional, les coopératives et les associations au niveau local. De façon informelle seulement des groupements ou des associations peuvent se former. On rencontre encore dans les villages de nombreuses organisations informelles ne disposant d'aucun document officiel leur permettant d'exister et d'exercer des activités.

Cependant, des efforts énormes sont entrain d'être faits par PTF, les donateurs, les partis politiques, les Organisations Non Gouvernementales (ONG) et souvent les organisations religieuses pour un essor des organisations surtout d'éleveurs (création de boutiques d'intrants, formation des leaders, accès au crédit, etc.). Mais ces différents intervenants ont des stratégies et des approches différentes. Ceci explique souvent la multitude des organisations et leur performance médiocre.

#### *La taille des organisations*

Les différentes organisations mènent des actions pour atteindre leurs objectifs qu'elles se fixent. Les organisations de grande taille (unions, fédérations) sont en mesure d'influencer significativement les politiques tout en prenant en compte les opportunités et les moyens d'existence de leurs membres. Certaines organisations seulement d'éleveurs connaissent l'existence de la FBEVIM qui est une faîtière qui promeut les activités de production et de commercialisation des produits et sous produits d'élevage au Mali. Cette nouvelle organisation n'est pas assez implantée et ses activités se limitent actuellement à l'organisation de cadres de concertation des différents acteurs dans les filières. Le tableau suivant donne la structure des organisations et leurs membres.

**Tableau 3 : Nombre moyen de membre par type d'organe dans les villages**

	Conseil d'administration	comite de surveillance	Assemblée Générale	conseil d'administration alphabétisé	comite de surveillance alphabétisé	Assemblée Générale alphabétisé
Facala	12	5	162	5	3	26
Djenne	6	4	53	5	2	14
Madiama	11	3	110	4	0	8
Gao	12	3	56	8	3	26
Goumzoureye	8	4	47	4	3	15
Soni Aliber	5	3	28	3	2	13
Tonka	10	2	48	5	1	13
Gossi	11	3	39	6	2	10
Ansongo	7	4	32	5	3	18
Bara	6	5	29	5	4	16
Konna	17	4	.	4	2	.
Fatoma	14	3	.	3	2	0
Madougou	0	2	79	3	2	.
Koro	.	.	33	7	6	.
Total du groupe	10	3	50	5	2	16

Les organisations enquêtées dans le cas de l'étude sont de taille relativement petite (50 membres en moyenne). Chaque organisation comprend un conseil d'administration, un comité de surveillance et une assemblée générale. Le nombre de membres dans ces organes varie mais en moyenne on 10 membre pour le conseil d'administration et trois membres pour le comité de surveillance.

Parmi les membres des organes des organisations peu sont alphabétisés. Seulement 16 personnes en moyenne des membres sont alphabétisées par organisation, 5 personnes des membres du conseil d'administration sont alphabétisées et 2 des membres du comité de surveillance sont alphabétisés.

On constate dans le tableau que le nombre de membres des organisations est plus important dans les communes de Facala et Madiama dans le cercle de Djenné et plus faible dans les communes des régions de Gao et Tombouctou (Bara, Ansongo, Soni Ali Ber, Gossi, Tombouctou et Gounzourey). Ces organisations ont aussi le nombre de membres alphabétisés plus faible que la région de Mopti. Cette situation reflète la situation du taux de scolarisation faible dans les régions du Nord due au nomadisme des communautés d'élevage qui les composent.

### *Le Niveau d'instruction dans les organisations*

Le niveau d'instruction des membres d'une organisation joue sur la performance de cette organisation et sur son degré d'ouverture aux innovations. Le tableau suivant donne la proportion des membres des organes des organisations qui sont alphabétisés.

**Tableau 4 : Taux d'alphabétisation par type d'organe dans les villages (en %)**

	Conseil d'Administration	Comité de Surveillance	Assemblée Générale
Facala	56,54	54,46	24,52
Djenne	72,22	55,00	25,49
Madiama	43,81	8,33	12,28
Gao	70,82	87,04	57,03
Goumzoureye	53,77	70,83	44,41
Soni Aliber	65,00	62,50	45,14
Tonka	47,90	62,50	28,46
Gossi	58,45	80,00	30,46
Ansongo	70,49	72,35	74,84
Bara	91,67	81,25	60,55
Konna	26,84	58,33	.
Fatoma	32,09	70,00	,00
Total du groupe	57,51	69,04	45,25

En termes de proportion en moyenne 57% des membres du conseil d'administration des organisations sont alphabétisés, 69% des membres du comité de surveillance le sont et 45% des membres des organisations sont en moyenne alphabétisés. Ces taux moyens varient d'une commune à l'autre comme on peut le remarquer dans le tableau en haut. Les taux sont plus faibles dans les régions à dominance de nomadisme (Tombouctou et Gao) que de transhumance (Mopti).

La scolarisation des enfants est fastidieuse dans les communautés nomades par ce qu'elles se déplacent tout au long de l'année à la recherche de pâturage et de point d'eau pour les animaux, toute chose qui rend difficile l'éducation des enfants.

En termes de structure on ne constate aucune différence entre les coopératives et les associations (les mêmes organes existent dans les deux types d'organisation). Cependant, il est important de signaler que les coopératives disposent de récépissés en plus de textes et règlement, donc de personnalité juridique ; ce que les associations n'ont pas.

Les différentes organisations enquêtées ont un niveau d'instruction des membres faible et ceci joue sur un accomplissement convenable des activités qu'elles ont programmé. Les réunions ne se tiennent pas conformément aux textes prescrits, les dirigeants ne sont pas choisis selon leur capacité et les actions ne sont pas définies. Généralement les activités sont dictées par les services techniques qui sont chargés de leur encadrement.

### *Fonctionnement des organisations*

Les organisations paysannes tiennent des sessions pour leur fonctionnement afin de répondre aux besoins de leurs membres. Les sessions se tiennent par organe. Le tableau en dessous donne la fréquence de tenue des sessions des différents organes des organisations dans la zone d'étude.

**Tableau 5 : Fréquence de session par type d'organe dans les villages (par an)**

	Conseil d'Administration	Comite de surveillance	Assemble Générale
Facala	7	11	2
Djenne	5	4	3
Madiama	19	6	3
Gao	15	14	2
Goumzoureye	12	13	2
Soni Aliber	21	19	2
Tonka	2	2	3
Gossi	9	6	1
Ansongo	3	3	3
Bara	3	3	3
Konna	3	3	3
Fatoma	23	22	23
Madougou	3	.	1
Koro	4	3	1
Total du groupe	9	8	3

Globalement, le conseil d'administration tient 9 sessions dans l'année, ce qui est moins qu'une session par mois. Un conseil d'administration doit se réunir au moins une fois par mois en session ordinaire.

Les comités de surveillance se réunissent en moyenne 8 fois dans l'année ; comme les conseils d'administration, ils doivent se réunir au moins une fois par mois.

Les assemblées générales ont lieu 3 fois en moyenne dans l'année. Ceci correspond à la normale qui est la tenue d'assemblée avant le démarrage de la campagne, une assemblée en milieu de campagne et une assemblée en fin de campagne.

Très souvent la tenue des rencontres est liée à un problème (manque de fonds, arrivée des contrôleurs, etc.). Un poignet de personnes décident pour l'organisation soit par ce qu'elles sont plus instruites que les autres ou soient elles occupent un rang social important dans la communauté (chef de village, leader religieux, riche, etc.). Comme mentionné plus haut les dirigeants des organisations n'étant choisis selon leur valeur intrinsèque, ils arrivent à imposer leur point de vue tant en matière de gouvernance dans les organisations que de prise de décision.

Les organisations présentent le bilan de fin d'exercice à leurs membres comme le prescrit les textes. Le problème qu'on a le droit de poser est les membres sont ils à mesure de cerner tout le contour des bilans ? Par ce que les membres sont peu formés et ne savent pas lire dans leur grande majorité. Les bilans sont présentés seulement pour respecter des engagements règlementaires ; leurs contenus et leurs justesses méritent d'être vérifiés.

Le tableau suivant montre l'efficacité des organes des organisations dans les villages enquêtés.

**Tableau 6 : Fréquence de présentation d'un bilan de fin d'exercice aux organes de gouvernance**

	Oui		Non		Total du groupe	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Facala	4	100			4	100
Djenne	2	100			2	100
Madiama	3	100			3	100
Gao	8	88,9	1	11,1	9	100
Goumzoureye	8	100			8	100
Soni Aliber	4	100			4	100
Tonka	15	100			15	100
Gossi	12	100			12	100
Ansongo	17	100			17	100
Bara	8	100			8	100
Konna	6	100			6	100
Fatoma	12	100			12	100
Madougou	2	40	3	60	5	100
Koro	1	25	3	75	4	100
Total du groupe	102	93,6	7	6,4	109	100

On constate dans le tableau que près de 94% des organisations enquêtées présente un bilan de fin d'exercice à leurs membres soit 102 sur 109. Cependant, les organisations du cercle de Koro ne présentent dans leur majorité pas de bilan à leurs membres. Cette situation pourrait s'expliquer d'une part par ce qui a été mentionné plus haut, le faible niveau de formation des dirigeants des organes de gestions et surtout du caractère informel des organisations.

Les organisations informelles (associations et groupements traditionnels) n'ayant pas de textes juridiques sont les plus nombreuses dans le cercle Koro. Les renseignements collectés par les enquêtes de terrain prouvent que l'animation pour la formation reste encore très faible dans le cercle pour plusieurs raisons dont entre autres, la non ouverture d'esprit des bénéficiaires et le manque d'agents.

Le même constat est fait quant à la présentation des programmes d'activité avant le début des activités. Le tableau en dessous donne la fréquence de présentation de programme d'activité des organes de gestion aux membres.

**Tableau 7 : Fréquence de présentation de programme d'activités des organisation avant exécution**

	Oui		Non		Total du groupe	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Facala	4	100			4	100
Djenne	2	100			2	100
Madiama	3	100			3	100
Gao	9	100			9	100
Goumzoureye	8	100			8	100
Soni Aliber	4	100			4	100
Tonka	15	100			15	100

Gossi	12	100			12	100
Ansongo	17	100			17	100
Bara	8	100			8	100
Konna	6	100			6	100
Fatoma	12	100			12	100
Madougou	5	100			5	100
Koro	3	75	1	25	4	100
Total du groupe	108	99,1	1	,9	109	100

La quasi-totalité des organisations affirment présenter à leurs membres leurs programmes d'activité avant exécution. Encore une fois de plus ceci est une exigence des textes de gestion des organisations. Toujours le cercle de Koro et plus précisément la commune de Koro est celle dans laquelle toutes les organisations ne présentent pas de programme.

Ces comportements des organes de gestion des différentes organisations dans la zone d'étude nous amène à poser la question de savoir comment elles sont formées. La façon dont ces organisations sont mises en place compte beaucoup dans leurs gouvernances. Le tableau suivant donne une vision d'ensemble de la formation des organisations dans la zone d'étude.

**Tableau 8 : Les sources de constitution des organisations**

	Cotisation		Dons		Emprunts		Prestation service		Cotisations /dons		Cotisation/ emprunts		Total du groupe	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Facala	3	75									1	25	4	100
Djenne	1	50							1	50			2	100
Madiama	2	66							1	33,3			3	100
Gao	9	100											9	100
Goumzour eye	7	87									1	12,5	8	100
Soni Aliber	4	100											4	100
Tonka	11	73							4	26,7			15	100
Gossi	10	83							2	16,7			12	100
Ansongo	15	88			2	11,8							17	100
Bara	7	87					1	12,5					8	100
Konna	6	100											6	100
Fatoma	9	75	1	8,3	2	16,7							12	100
Madougou	4	80			1	20							5	100
Koro	3	75							1	25,0			4	100
Total du groupe	91	83	1	,9	5	4,6	1	,9	9	8,3	2	1,8	109	100

Les organisations sont généralement bâties sur les cotisations de leurs membres. En effet, 83% des organisations de la zone d'étude ont été mises en place à partir des cotisations des membres qui les constituent. Certaines organisations en plus des cotisations reçoivent des dons des partenaires (ONG, Projets, etc.). D'autres organisations empruntent de l'argent pour faire des activités ; ce cas très encourageant n'est malheureusement pas assez répandu. Seulement environ 5% des organisations font recours aux emprunts pour leurs activités ; elles surtout plus nombreuses dans le cercle de Koro.

## Le Patrimoine des organisations

Les organisations sont généralement pauvres sur tout le territoire du Mali. Leurs investissements sont insuffisants et dépendent le plus souvent des disponibilités financières des ONG ou projets qui les encadrent. Le tableau suivant donne le nombre d'organisations possédant des passifs dans la zone d'étude.

**Tableau 9 : Possession d'infrastructures des organisations**

	Oui		Non		Total du groupe	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Facala	3	75	1	25	4	100
Djenne	2	100			2	100
Madiama	1	33,3	2	66,7	3	100
Gao	1	11,1	8	88,9	9	100
Goumzoureye	5	62,5	3	37,5	8	100
Soni Aliber	1	25	3	75	4	100
Tonka	2	13,3	13	86,7	15	100
Gossi	12	100			12	100
Ansongo	6	35,3	11	64,7	17	100
Bara	2	25	6	75	8	100
Konna			6	100	6	100
Fatoma			12	100	12	100
Madougou	2	40	3	60	5	100
Koro	1	25	3	75	4	100
Total du groupe	38	34,9	71	65,1	109	100

Le tableau ci-dessus nous enseigne que près de 35% des organisations seulement qui déclarent posséder des passifs. Cette proportion est surtout plus importante dans les centres où opèrent les projets et ONG.

### Valeur des infrastructures de l'organisation

	Valeur		
	Minimum	Moyenne	Médiane
Facala	1400000	7900000	10800000
Djenne	60000	4330000	4330000
Madiama	150000	150000	150000
Gao	75000	75000	75000
Goumzoureye	16000	465250	112500
Soni Aliber	60000	60000	60000
Gossi	60000	6555650	600000
Ansongo	500000	13366667	4500000
Bara	7718151	30359076	30359076
Total du groupe	16000	7940373	975000

Les associations et coopératives d'éleveurs existent dans la zone d'étude pour des activités d'accès à l'aliment bétail, la vaccination de leur cheptel, la gestion des bourgoutières et des infrastructures (parc de vaccination, aire d'abattage, marché à bétail) et l'accès au crédit pour

l'embouche. L'étendu du pays et les finances publics ne permettent pas à l'Etat de satisfaire équitablement aux besoins de toutes les organisations. Les interventions des partenaires doivent se faire dans les domaines où l'Etat et les services publics sont faibles. Les cas les plus fréquents sont l'approvisionnement des organisations en aliment bétail, la formation des membres, etc. Ces organisations sont souvent créées à la dimension des capacités de leurs membres. Ce qui fait que certaines organisations sont limitées par les adhésions, les domaines d'intervention et l'envergure des interventions. Pour une amélioration des activités, les OP doivent être :

- ouvertes et accessibles à tous les acteurs ;
- démocratiques ;
- efficace et pertinentes dans la fixation et l'atteinte des objectifs.

Depuis un certain temps, le gouvernement et les donateurs encouragent de plus en plus la participation des OP dans la formulation des politiques agricoles de développement et les appuient dans le renforcement de leur capacité. Mais un cadre institutionnel qui reconnaît le rôle potentiel des organisations et leur permettant d'exprimer leurs problèmes aux niveaux local, national et international doit être encouragé.

#### *Les relations de force dans les organisations*

On rencontre des organisations formelles et/ou non formelles dans les villages, elles sont le plus souvent féminines, masculines ou mixtes. Ces organisations sont dirigées par un nombre restreint de bénéficiaires qui en tirent le maximum d'intérêt (le conseil d'administration ne siège pas, il n'y a pas de bilan, il n'y a pas de documents de gestion dans la plupart des cas). On constate que les plus pauvres au sein de ces organisations subissent l'influence des plus nantis ; parce que même étant majoritaires sont incapables d'identifier leurs contraintes, d'exprimer leurs besoins et faire des requêtes pour la prise en compte de leurs doléances. Ceci explique les échecs des différentes réformes entreprises par les partenaires. Ces relations de force qui existent dans les communautés résistent au changement pour différentes raisons :

- la dispersion des populations rurales limite leurs efforts de revendication ;
- les relations sociales entre les membres ;
- les contraintes d'information dans les zones rurales ; etc.

#### **Fournisseurs de produits vétérinaires à l'organisation**

	Vétérinaire prive		Pharmacie vétérinaire		Mandataire		Commerçant		Total du groupe	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Facala	1	25,0	2	50,0	1	25,0			4	100
Djenne			2	100					2	100
Madiama			3	100					3	100
Gao	1	11,1	8	88,9					9	100
Goumzoureye			3	37,5			5	62,5	8	100
Soni Aliber			4	100					4	100
Tonka							15	100,0	15	100
Gossi					11	91,7	1	8,3	12	100
Ansongo			11	64,7			6	35,3	17	100
Bara			6	75,0			2	25,0	8	100
Madougou	1	100							1	100
Total du groupe	3	3,6	39	47,0	12	14,5	29	34,9	83	100

## Les formes d'organisations

Il y a plusieurs types d'organisation qui diffèrent selon leur fonction et leur forme. Dans les régions du Nord Mali, les formes d'organisation rencontrées sont globalement représentées dans le tableau suivant.

### Type association

	Homme		Femme		Mixte		Total du groupe	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Facala	2	25,0			6	75,0	8	100
Djenne	4	66,7			2	33,3	6	100
Madiama	2	40,0			3	60,0	5	100
Gao	1	5,0	14	70,0	5	25,0	20	100
Goumzoureye	2	18,2	5	45,5	4	36,4	11	100
Soni Aliber	7	26,9	13	50,0	6	23,1	26	100
Tonka	1	4,2	22	91,7	1	4,2	24	100
Gossi	30	37,5	40	50,0	10	12,5	80	100
Ansongo	10	18,5	27	50,0	17	31,5	54	100
Bara	1	4,3	8	34,8	14	60,9	23	100
Konna	3	10,0	22	73,3	5	16,7	30	100
Fatoma	1	7,1	13	92,9			14	100
Madougou			3	75,0	1	25,0	4	100
Koro	2	40,0	3	60,0			5	100
Total du groupe	66	21,3	170	54,8	74	23,9	310	100

Quelque soit la nature des organisations, elles constituent dans leur essence un moyen pour les membres de ce faire entendre ou d'arriver à satisfaire un besoin qu'ils ne pourront atteindre étant seuls. Mais compte tenu de la pauvreté des organisations et de leurs membres, elles se reposent essentiellement sur l'Etat pour la réalisation de leurs objectifs. Aucune organisation dans les zones concernées n'est capable sur fonds propre de signer des contrats de service avec un bureau pour la formation des membres, pour l'élaboration de projets, etc. C'est dans ce cadre que certaines organisations ont commencé timidement à s'intégrer dans des sphères plus larges de représentativité. Le tableau suivant donne le niveau de représentativité des différentes organisations rencontrées.

### Niveau de représentativité

	National		Régional		Local		Total du groupe	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Facala			1	12,5	7	87,5	8	100
Djenne					6	100	6	100
Madiama			1	20,0	4	80,0	5	100
Gao	1	5,0	2	10,0	17	85,0	20	100
Goumzoureye					11	100	11	100
Soni Aliber					26	100	26	100
Tonka					24	100	24	100
Gossi					80	100	80	100
Ansongo	9	16,7	5	9,3	40	74,1	54	100

Bara			6	26,1	17	73,9	23	100
Konna					30	100	30	100
Fatoma					14	100	14	100
Madougou					4	100	4	100
Koro					5	100	5	100
Total du groupe	10	3,2	15	4,8	285	91,9	310	100

Dans les trois régions étudiées 3% de leurs organisations sont membres d'une organisation connue au niveau national et 4% ont une représentation régionale. Ce qui dénote de la faible intégration de ces organisations et explique leur faible performance dans l'atteinte de leurs objectifs. Ces organisations fonctionnant isolément ne peuvent satisfaire convenablement aux attentes de leurs membres sans être sensibilisées à l'esprit de groupe, sans être formées dans les différents domaines de gestion des organisations dans les différents domaines. Le tableau suivant donne les domaines d'intervention des organisations dans la zone d'étude.

#### Domaines d'activité des organisations

	Elevage		Agriculture		Reboisement		Artisanat		Pêche		Commerce		Lutte pour la paix		Total du groupe	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Facola	3	37,5	3	37,5					1	12,5	1	12,5			8	100,0
Djenne	2	33,3	1	16,7					1	16,7	1	16,7	1	16,7	6	100,0
Madiama	3	60,0	1	20,0									1	20,0	5	100,0
Gao	9	45,0	3	15,0									8	40,0	20	100,0
Goumzoureye	7	63,6	1	9,1									3	27,3	11	100,0
Soni Aliber	7	26,9	6	23,1	1	3,8							12	46,2	26	100,0
Tonka	10	41,7	10	41,7	4	16,7									24	100,0
Gossi	33	41,3	12	15,0					2	2,5	2	2,5	31	38,8	80	100,0
Ansongo	16	30,8	10	19,2	6	11,5			10	19,2	1	1,9	9	17,3	52	100,0
Bara	7	30,4	10	43,5	2	8,7			2	8,7			2	8,7	23	100,0
Konna	10	41,7	3	12,5							6	25,0	5	20,8	24	100,0
Fatoma	11	78,6	2	14,3			1	7,1							14	100,0
Madougou	1	11,1	4	44,4									4	44,4	9	100,0
Koro	1	12,5	2	25,0									5	62,5	8	100,0
Total du groupe	120	38,7	68	21,9	13	4,2	1	,3	16	5,2	11	3,5	81	26,1	310	100,0

Les domaines d'intervention les plus importants sont l'élevage, la lutte pour la paix et l'agriculture. Ceci est conforme à la configuration des activités dans les régions. En effet, la zone est bien connue pour son excellence en élevage et depuis un certain temps, il n'est pas facile d'accéder à l'aliment bétail et à l'eau qui sont les principales contraintes. Avec l'insécurité des populations et de leurs biens, elles sont obligées de s'organiser pour leur défense (passive) et acquérir des soutiens de l'Etat ou des partenaires au développement. La population étant composée de nomades et de sédentaires, elle pratique l'agriculture pour la satisfaction des besoins de première nécessité de la communauté. Plus spécifiquement, le nombre d'organisation pour la paix est plus important dans les communes de la région de Tombouctou et de Gao où la population enquêtée est à majorité nomade. Par contre, les communes de la région de Mopti sont plus sédentaires et sont plus portées sur l'agriculture. Le bétail constitue la principale richesse de l'ensemble des régions étudiées. Parmi les

organisations d'éleveurs, il ya des organisations féminines comme l'indique le tableau suivant.

**Nombre d'organisations d'élevage et d'organisations féminines d'élevage par commune**

	Nombre d'organisations d'élevage	Nombre d'organisations féminines orientées vers les activités d'élevage
Facala	3	0
Djenne	2	0
Madiama	3	0
Gao	9	2
Goumzoureye	7	5
Soni Aliber	7	2
Tonka	10	3
Gossi	33	6
Ansongo	16	7
Bara	7	2
Konna	10	1
Fatoma	11	1
Madougou	1	0
Koro	1	0
Total du groupe	120	29

Le tableau nous enseigne que parmi les 120 organisations d'élevage recensées dans la zone d'étude seulement 29 sont des organisations féminines, soit 24%. Cette faible représentativité des organisations féminines est principalement due à faible sensibilisation des femmes, leur faible niveau d'instruction, leur faible représentativité dans les instances de prise de décision, etc.

Cependant, le nombre d'organisation de femmes faisant de l'élevage est plus important dans les régions de Tombouctou et de Gao où les projets et ONG finançant les organisations sont plus importants. Le tableau indique que dans la région de Mopti le nombre d'organisations féminines s'occupant de l'élevage est très faible par rapport à ceux de Gao et Tombouctou.

La principale raison est due à la diversité des activités des femmes dans la région, au faible nombre des structures d'encadrement des femmes dans les cercles concernés et la faible ouverture des femmes aux innovations.

Les organisations d'élevage pour la réalisation de leurs activités achètent de l'aliment bétail, des médicaments, du fourrage, etc. Pour ce faire elles ont des fournisseurs qui souvent n'arrivent pas à satisfaire à leur demande. Les raisons sont multiples.

*L'acquisition d'aliment bétail*

Les organisations reçoivent de l'aliment bétail à partir de plusieurs sources dont les plus importantes sont mentionnées dans le tableau suivant.

### Fournisseurs d'aliment bétail à l'organisation

	Chambre d'agriculture		Commerçant		Huicoma		Total du groupe	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Facala	1	25,0	2	50,0	1	25,0	4	100
Djenne	1	50,0	1	50,0			2	100
Madiama			2	66,7	1	33,3	3	100
Gao			9	100			9	100
Goumzoureye			8	100			8	100
Soni Aliber			4	100			4	100
Tonka			15	100			15	100
Gossi			12	100			12	100
Ansongo			17	100			17	100
Bara			8	100			8	100
Madougou			1	100			1	100
Total du groupe	2	2,4	79	95,2	2	2,4	83	100

Les organisations d'éleveurs reçoivent en majorité l'aliment bétail à travers les commerçants installés dans leurs localités (95,2%). Les chambres régionales d'agriculture aussi fournissent de l'aliment bétail à certaines de leurs organisations membres. Ce dernier cas est spécifique au cercle de Djenné (communes de Facala, Djenné et Madiama) ; même si il se fait dans d'autres cercles, son envergure est très réduite.

On peut dire que les organisations ne bénéficient pas d'appui dans ce sens de l'organisation paraétatique qui est l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCAM). L'explication qui peut être donnée à cette situation est la privatisation de l'HUICOMA et la faiblesse de la production du coton depuis la réforme de la CMDT (Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles).

L'aliment bétail vendu sur le marché provient du Burkina Faso et des petites unités locales de transformation des oléagineux qui ont une faible capacité. Ceci limite les actions de l'APCAM pour l'acquisition de l'aliment bétail aux organisations membres comme par le passé.

Les demandes d'aliment bétail par les organisations d'éleveurs ne sont toujours pas satisfaites. Le tableau suivant donne l'état de satisfaction des organisations pour la demande d'aliment bétail.

### Toutes les demandes d'aliment bétail sont-elles satisfaites

	Oui		Non		Total du groupe	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Facala	2	50,0	2	50,0	4	100
Djenne	1	50,0	1	50,0	2	100
Madiama	2	66,7	1	33,3	3	100
Gao	8	88,9	1	11,1	9	100
Goumzoureye	6	100			6	100
Soni Aliber	3	75,0	1	25,0	4	100
Tonka			15	100	15	100
Gossi	3	25,0	9	75,0	12	100

Ansongo	13	76,5	4	23,5	17	100
Bara	3	37,5	5	62,5	8	100
Konna			6	100	6	100
Fatoma			12	100	12	100
Madougou	1	100			1	100
Koro			1	100	1	100
Total du groupe	42	42,0	58	58,0	100	100

La satisfaction des demandes en aliment bétail des organisations est moins que de moitié (42%). Cette non satisfaction des demandes est liée à la non disponibilité du produit d'une part et d'autre part au prix du produit. Cependant, les communes de la région de Gao ont le plus souvent leurs demandes satisfaites à plus de la moitié. Le tableau suivant donne les raisons de non satisfaction des demandes en aliment bétail des organisations.

#### Raisons de non satisfaction des demandes d'aliment bétail

	Prix élevé de l'aliment bétail		Fortes demandes		Total du groupe	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Facola	2	100			2	100
Djenne			1	100	1	100
Madiama	1	100			1	100
Gao			1	100	1	100
Soni Aliber	1	100			1	100
Tonka	6	50,0	6	50,0	12	100
Gossi	6	66,7	3	33,3	9	100
Ansongo	4	100			4	100
Bara	5	100			5	100
Konna	6	100			6	100
Fatoma	12	100			12	100
Koro	1	100			1	100
Total du groupe	44	80,0	11	20,0	55	100

Les causes de non satisfaction des besoins peuvent s'expliquer des raisons diverses dont les principales sont dans le tableau.

#### Causes de non disponibilité des produits

	Rétention des stocks par les commerçants		Rupture de stock		Total du groupe	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Ansongo	1	100			1	100
Madougou			3	100	3	100
Koro	1	50,0	1	50,0	2	100
Total du groupe	2	33,3	4	66,7	6	100

La cause la plus importante est la rupture de stock des commerçants. Cette rupture s'explique comme nous l'avons dit plus haut d'une part par la faible production de coton et d'autre part par la faible capacité de transformation des unités industrielles de fabrication d'aliment bétail.

Il est à noter aussi, que les commerçants ont des faibles capacités de stockage d'aliment bétail compte tenu de leurs surfaces financières et des infrastructures de stockage dont ils disposent. Avant la privatisation de la filière cotonnière, la transformation des graines était assurée par

une entreprise publique qui a une capacité énorme. Elle mettait l'aliment bétail à la disposition des Chambres d'agriculture qui à leur tour le distribuait à leurs membres. Des quotas étaient donnés par région et le complément est fourni par les commerçants. Actuellement ce sont les commerçants qui fournissent la totalité de l'aliment bétail aux organisations et à leurs membres.

#### *La Fourniture de soins vétérinaires*

La privatisation de l'activité de vaccination et d'autres relatives à la santé animale, a permis l'installation de mandataires privés dans les différentes régions du pays. Le tableau suivant donne les acteurs qui interviennent dans la fourniture des soins vétérinaires pour les organisations.

#### **Fournisseurs de soins vétérinaires à l'organisation**

	Vétérinaire		Mandataire privé		Total du groupe	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Facala	1	25,0	3	75,0	4	100
Djenne			2	100	2	100
Madiama	1	33,3	2	66,7	3	100
Gao	8	88,9	1	11,1	9	100
Goumzoureye	8	100			8	100
Soni Aliber	4	100			4	100
Tonka	15	100			15	100
Gossi	3	25,0	9	75,0	12	100
Ansongo			17	100	17	100
Bara			8	100	8	100
Madougou			1	100	1	100
Total du groupe	40	48,2	43	51,8	83	100

Les mandataires privés sont plus utilisés par les organisations pour les soins de leurs animaux (près de 52% des cas). Mais là où coexistent les structures étatiques et les structures privées les organisations font appel souvent aux structures de l'Etat. On constate que les mandataires privés interviennent plus dans les régions de Gao et dans la région de Tombouctou ce sont les services étatiques qui sont plus utilisés par les organisations. La région de Mopti connaît un mixage avec un recours plus porté sur le privé.

#### *La fourniture de fourrage aux organisations*

Les éleveurs donnent du fourrage à leurs animaux provenant de diverses sources. Le tableau suivant donne les différentes sources de fourrage que les éleveurs donnent à leurs animaux.

#### **Fournisseurs de fourrage à l'organisation**

	Les vendeurs		Naturel		Vendeuses		Total du groupe	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Facala	4	100					4	100
Djenne	2	100					2	100
Madiama	3	100					3	100
Gao	2	22,2	1	11,1	6	66,7	9	100
Goumzoureye	8	100					8	100

Soni Aliber	4	100					4	100
Tonka	15	100					15	100
Gossi	7	58,3			5	41,7	12	100
Ansongo					17	100	17	100
Bara					8	100	8	100
Total du groupe	45	54,9	1	1,2	36	43,9	82	100

On constate que la totalité des membres des organisations d'éleveurs achète le fourrage qu'ils donnent à leurs animaux. Ce fourrage est acheté avec des vendeurs ou vendeuses à des places fixes des localités ou avec des ambulants. Les fourrages concernés sont le bourgou frais ou sec, du pterocarpus (pour les petits ruminants), des cram cram, etc. Ces fourrages se trouvent dans la nature et des individus peuvent aller les cueillir pour la vente. La vente se fait par tas, par botte, etc. Les achats et les ventes se font individuellement. Une organisation peut employer un manœuvre pour la cueillette du fourrage et il est rémunéré en conséquence (l'accord peut être par jour).

Le bourgou est surtout cueilli dans l'eau tandis que les autres fourrages sont cueillis dans des endroits secs. Dans la cueillette et la vente du fourrage il peut y avoir plusieurs intermédiaires ; on peut citer entre autres ceux qui vont en brousse pour cueillir le fourrage, les acheteurs stockeurs de fourrage, les vendeurs de fourrage.

En hivernage, le fourrage haut est cueilli et donné aux animaux directement sans autre forme de conservation par ce que il y en a assez. Les populations ne connaissent pas de forme de conservation autre que le séchage sur des hangars ou sur le toit des maisons ; l'ensilage est mal connu.

D'autres formes de fourrages vendus sont les gousses d'arbre (acacia albida) pour les petits ruminants ; les fanes d'arachide ou de niébé (généralement pour les petits ruminants) et les feuilles et tiges de céréales (pour le gros bétail). Les fanes de niébé et d'arachide sont séchées et conservées avant d'être vendues et procurent d'important revenu aux vendeurs.

Dans le tableau on constate que les proportions de vendeurs et de vendeuses de fourrage sont presque égales. Ceci peut être expliqué par le fait que la vente de fourrage sec implique plus de femmes et que la cueillette et la vente de fourrage emploie plus les hommes.

La grande contrainte est la disponibilité des fourrages. Le tableau ci-dessous donne la réponse des organisations sur la disponibilité des fourrages durant toute l'année.

#### La disponibilité des produits dans l'année

	Oui		Non		Total du groupe	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Facala	4	100			4	100
Djenne	2	100			2	100
Madiama	3	100			3	100
Gao	9	100			9	100
Goumzoureye	7	87,5	1	12,5	8	100
Soni Aliber	4	100			4	100
Tonka	15	100			15	100
Gossi	12	100			12	100

Ansongo	16	94,1	1	5,9	17	100
Bara	7	87,5	1	12,5	8	100
Konna	6	100			6	100
Fatoma	12	100			12	100
Madougou	1	25,0	3	75,0	4	100
Koro	1	33,3	2	66,7	3	100
Total du groupe	99	92,5	8	7,5	107	100

Dans le tableau on constate que certaines communes attestent que le fourrage est disponible toute l'année. Ceci est vrai seulement dans la partie inondée des régions de Mopti, de Gao et Tombouctou. Mais cette réponse mérite une attention particulière ; par ce que en période de haute crue les animaux sont obligés de se déplacer vers les zones hautes et le bourgou qui est le principal fourrage de cette sous zone a le temps de se développer. Donc même s'il est présent il n'est pas tout à fait disponible. En plus, les organisations pensent qu'à tout moment il y a du fourrage dans la nature sans faire référence à son accessibilité. Il y a assez de conflits pour l'accès aux fourrages (bourgoutières) entre les communautés utilisatrices.

La proportion de réponses de 92,5% relative à la disponibilité de fourrage peut induire en erreur. En plus même si le fourrage est disponible son accessibilité est un problème, ce qui pose la question de sa disponibilité.

Les organisations dans leur ensemble sont faibles sur plusieurs plans dont les plus importants sont la capacité de gestion, le plaidoyer, le lobbying, l'acquisition et l'utilisation des informations, etc. Le tableau suivant donne les besoins en formation des organisations dans les régions concernées par l'étude.

Besoin en formation des OP

	Roles/responsabilites des OP		Techniques de gestion des OP		Technique de negociation avec les partenaires		Role et responsabilite des OP/tech gestion OP		Role responsabilite OP/technique negociat. avec partenaires		Technique gestion/technique negociation		Role/resp OP/tech gest. OP/tech negoc. partenaires		Total du groupe	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
FacaLla	3	75			1	25									4	100
Djenne													2	100	2	100
Madiama													3	100	3	100
Gao			5	55,6	4	44,4									9	100
Goumzoureye	3	37,5	2	25	3	37,5									8	100
Soni Aliber			2	50	2	50									4	100
Tonka	8	53,3					3	20	4	26,7					15	100
Gossi	3	25,0	4	33,3			4	33,3					1	8,3	12	100
Ansongo	4	23,5	11	64,7	2	11,8									17	100
Bara	3	37,5	3	37,5	2	25									8	100
Konna													6	100	6	100
Fatoma			3	25									9	75	12	100
Madougou					3	60					2	40			5	100
Koro					2	50					2	50			4	100
Total du groupe	24	22	30	27,5	19	17,4	7	6,4	4	3,7	4	3,7	21	19,3	109	100

Les organisations ont le plus besoin d'être formées en technique de gestion et en rôle et responsabilité des membres. Ces formation peuvent être données seules ou combinées. C'est à dire que les organisations peuvent être formées en technique de gestion seulement ou en combinant la technique de gestion avec les rôles et responsabilités ou avec des techniques de négociation.

Dans la zone les organisations sont peu formées et particulièrement les organisations de femmes. Ceci est surtout dû au choix des dirigeants des organisations qui n'est basé que sur la représentativité sociale et non la capacité intrinsèque de la personne. Les organisations sont souvent mises en place sous l'autorité d'une seule personne influente dans la localité (il est le chef des terres, chef de village, etc.). En conséquence l'organisation bénéficie le plus à lui et aux membres de sa famille.

Cependant, malgré les besoins en formation des organisations pour renforcer la capacité de leurs membres, elles travaillent avec des informations pour la réalisation de leurs activités sur les différents marchés. Le tableau suivant donne les sources d'information utilisées par les organisations.

#### Les sources d'information de l'organisation

	Marche de collecte		Marche de regroupement		Marche d'exportation		Radio		Réunion		Marche de collect/marche regroupement		Total du groupe	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Facala							1	25	1	25	2	50	4	100
Djenne											2	100	2	100
Madiama					1	33,3					2	66,7	3	100
Gao	9	100											9	100
Goumzoureye	8	100											8	100
Soni Aliber	4	100											4	100
Tonka	9	60	3	20							3	20	15	100
Gossi			9	75							3	25	12	100
Ansongo	12	70,6	4	23,5	1	5,9							17	100
Bara	4	50	4	50									8	100
Madougou			4	80							1	20	5	100
Koro											3	100	3	100
Total du groupe	46	51,1	24	26,7	2	2,2	1	1,1	1	1,1	16	17,8	90	100

Les principales sources d'information des membres des organisations d'éleveurs sont les marchés. La radio et la télévision ou les journaux et autres sont très peu utilisés. Parmi les marchés, ceux de collecte sont les plus importants pour la diffusion de l'information auprès des membres et ceci pour plusieurs raisons dont les plus importantes sont la fréquentation des marchés de collecte par les populations membres des organisations.

Par contre les médias publiques ou privés ne sont pas utilisés par ce que les membres sont analphabètes, ont un accès limité à l'information par ce que diffusée dans une langue qui leur est inaccessible ou par ce qu'ils manquent de réseau pour capter les informations diffusées.

Aussi les réunions qui doivent être des occasions privilégiées pour l'accès aux informations, le sont peu par ce que elles se tiennent rarement et le plus souvent au moment de faire le bilan avant l'arrivée d'un bailleur de fond ou des autorités chargées de la supervision des activités de l'organisation.

Les membres des organisations s'intéressent à certaines informations sur les marchés. Le tableau suivant donne les éléments qui intéressent les membres des organisations d'éleveurs sur les marchés.

**Les informations utiles à l'organisation**

	Les prix		L'offre		La demande		Les clients		Prix/offre		Prix/demande		Prix/clients		Prix/offre/demande		Total du groupe	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Facala									3	75					1	25	4	100
Djenne											2	100					2	100
Madiama	2	66,7					1	33,3									3	100
Gao	6	66,7	1	11,1			1	11,1			1	11,1					9	100
Goumzoureye	5	62,5									3	37,5					8	100
Soni Aliber	4	100															4	100
Tonka	6	40									9	60					15	100
Gossi	3	25											9	75			12	100
Ansongo	10	58,8	2	11,8	3	17,6	2	11,8									17	100
Bara	3	37,5	1	12,5	2	25	2	25									8	100
Madougou									1	25					3	75	4	100
Koro															4	100	4	100
Total du groupe	39	43,3	4	4,4	5	5,6	6	6,7	4	4,4	15	16,7	9	10	8	8,9	90	100

Les membres des organisations sont intéressés par les prix, la présence de commerçant étrangers, le nombre d'animaux sur le marché, etc. Le prix est l'élément le plus important pour les membres des organisations par ce qu'ils sont tous des vendeurs et acheteurs d'animaux.

Dans l'accomplissement des activités de vente et d'achat, les organisations ou leurs membres rencontrent assez de problèmes dont les plus importants sont mentionnés dans le tableau suivant.

#### Principales difficultés rencontrées par l'organisation

	Aucune		Manque espace		Manque formation		Prix élevé aliments bétail		Prix élevé des animaux		Mévente		Manque moyens financiers		Manque formation/prix élevé aliment bétail		Total du groupe	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Facala			3	75			1	25									4	100
Djenne															2	100	2	100
Madiama					2	66,7	1	33,3									3	100
Gao					1	11,1	1	11,1	1	11,1	2	22,2	3	33,3	1	11,1	9	100
Goumzoureye	1	12,5					4	50					3	37,5			8	100
Soni Aliber					1	25							3	75			4	100
Tonka	3	20,0					3	20					9	60			15	100
Gossi					1	8,3							10	83,3	1	8,3	12	100
Ansongo					4	23,5							13	76,5			17	100
Bara					1	12,5							4	50	3	37,5	8	100
Madougou													5	100			5	100
Koro					2	50							2	50			4	100
Total du groupe	4	4,4	3	3,3	12	13,2	10	11	1	1,1	2	2,2	52	57,1	7	7,7	91	100

La presque totalité des organisations étudiées rencontrent des problèmes sur les marchés et dans l'exercice de leurs activités. Les problèmes se résument au manque de formation de leurs membres, le manque de moyens financiers pour que l'organisation en tant que telle puisse faire des activités lucratives, au prix élevé des intrants (aliment bétail) et au non maîtrise du marché.

Les organisations n'ont pas souvent accès aux institutions financières à cause de leur statut (ce sont le plus souvent des associations qui non pas de statut juridique). Ces organisations sont incapables de présenter un dossier bancable (manque de moyens pour engager un consultant). Le

risque est souvent très énorme si les institutions financières veulent entreprendre des activités avec les organisations ; ces risques sont la dépendance du système aux aléas climatiques (pluie et crue du fleuve), la forte mobilité des producteurs et des animaux, au non maîtrise des techniques de production et de vente.

Les formations des membres données par les projets, ONG qui encadrent les bénéficiaires se font sans tenir compte du besoin réel. Elles rentrent le plus souvent dans les critères de performance des structures d'encadrement qui veulent atteindre les objectifs qui sont inscrits dans les documents de leur cadre logique.

Le manque d'espace est souvent mentionné par les organisations par ce qu'avec la réduction des pluies et des crues, les agriculteurs ont tendance à occuper les terres au détriment de l'élevage. Ceci entraîne souvent des conflits meurtriers entre communautés.

Malgré ces contraintes sus mentionnées de nombreuses opportunités se présentent aussi aux organisations. Le tableau suivant donne les opportunités qui se présentent aux organisations d'éleveurs dans la zone.

### Les opportunités qui se présentent à l'organisation

	Aucune		Présence d'infrastructure		Vente à l'extérieur/Maitrise des techniques		Accès au crédit BNDA		Total du groupe	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Facala	2	50	2	50					4	100
Djenne			2	100					2	100
Madiama	1	33,3	2	66,7					3	100
Gao	2	22,2	6	66,7	1	11,1			9	100
Goumzoureye	2	25	2	25	3	37,5	1	12,5	8	100
Soni Aliber	1	25	2	50			1	25	4	100
Tonka	3	20	9	60	3	20			15	100
Gossi			10	83,3			2	16,7	12	100
Ansongo					17	100			17	100
Bara					8	100			8	100
Madougou							1	100	1	100
Koro	2	66,7					1	33,3	3	100
Total du groupe	13	15,1	35	40,7	32	37,2	6	7	86	100

Certaines organisations expriment qu'il n'y a pas d'opportunités pour elles par ce que soit la question est mal posée ou soit la question n'est pas adressée à la personne qu'il faut. A notre avis toutes les organisations dans la zone ont des opportunités pour améliorer leurs conditions de fonctionnement, d'accès aux ressources tant financières que techniques, d'entreprendre des activités lucratives, etc.

Les organisations disposent de plusieurs partenaires dans la zone d'étude comme on peut le voir dans le tableau ci-dessous.

## Les partenaires de l'organisation

	Pas de partenaire		ONGs		Banques		Vétérinaires privés		Responsables locaux		Services techniques		ONGs/vétérinaires privés		ONGs/banques/vétérinaires privés		Total du groupe	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Facola													1	25,0	3	75,0	4	100
Djenne											2	100					2	100
Madiama									1	33,3	2	66,7					3	100
Gao	1	11,1	8	88,9													9	100
Goumzoureye	2	25,0	5	62,5	1	12,5											8	100
Soni Aliber	2	50,0	2	50,0													4	100
Tonka	6	40,0	9	60,0													15	100
Gossi			12	100													12	100
Ansongo	3	17,6	4	23,5	6	35,3	2	11,8	1	5,9					1	5,9	17	100
Bara	5	62,5	2	25,0					1	12,5							8	100
Madougou			1	100													1	100
Koro					1	100											1	100
Total du groupe	19	22,6	43	51,2	8	9,5	2	2,4	3	3,6	4	4,8	1	1,2	4	4,8	84	100

Légende

Eff = effectif

Il y a près de 23% des organisations qui estiment qu'elles n'ont pas de partenaires. Le reste travaille avec des ONG, des services techniques, des banques, etc. Les organisations n'ayant pas de partenaires sont mises en place par des leaders influents communautaires pour leur propre bénéfice.

### *Forces et faiblesses des organisations*

Les organisations sont influencées par des idées qui viennent des services techniques, des ONG ou des partenaires. Ceci est surtout dû au manque de ressources des organisations, le niveau de formation des membres et les buts parfois individuels de certains leaders. Plusieurs organisations existent de nom, mais ne sont pas fonctionnelles parce qu'elles sont utilisées par les leaders pour bénéficier d'aide en nature, de détournement de financement et de trafic d'influence.

Les organisations regroupent en leur sein beaucoup de membres qui peuvent entreprendre des actions collectives et avoir un impact dans le domaine de la vente ou de l'achat groupé des biens et services. Grâce à l'importance numérique des membres qui les composent, les organisations sont à mesure d'influencer sur une décision si la cohésion existe.

Dans le Nord du Mali, on dénombre de nombreuses organisations qui prises individuellement sont très petites et peuvent difficilement influencer une décision quelconque. Dans d'autres domaines où les organisations sont regroupées au sein d'une union ou d'une fédération ou un syndicat, elles arrivent à se faire entendre et influencer les débats politiques (OP riz et OP coton).

### *La voix des pauvres*

Les pauvres ne se feront pas écoutés en parlant seulement, mais plus tôt en faisant accepter leurs décisions. Plusieurs facteurs comme le genre, l'âge, les sources de revenus, la propriété (propriétaire, employé, etc.) créent des distorsions entre les membres des différentes organisations et pénalisent les plus pauvres. On constate que les plus pauvres ne se font pas entendre parce qu'ils dépendent financièrement et matériellement des nantis. Malgré le nombre élevé de pauvres leur voix n'est pas représentative dans les différentes organisations parce qu'ils ne possèdent pas la ressource essentielle qui est le bétail. Les organisations doivent être le lieu pour les pauvres de se faire entendre et pour cela la cohésion doit être totale entre eux.

### *Conclusions*

Les organisations de producteurs et plus particulièrement celles des éleveurs sont nombreuses au Nord du Mali. Le niveau de formation des leaders de ces organisations est souvent très faible. Les leaders sont élus non pas parce qu'ils sont efficaces mais parce qu'ils occupent une position sociale dans le milieu.

Les organisations sont formelles ou informelles. Celles qui sont formelles attirent plus les paysans compte tenu des avantages venant des appuis apportés par l'Etat ou les partenaires externes. Ces organisations sont aussi soit féminines ou masculines, mais elles sont le plus souvent masculines.

Les organisations dans leur état actuel influencent très peu les décisions de politiques de développement à quelque niveau que soit. Les activités menées par les organisations d'éleveurs sont centrées autour de l'approvisionnement en aliment bétail. Les décisions de prix, de fréquentation de marchés, de protestation contre une mesure quelconque sont prises le plus au niveau individuel.

La FBEVIM tente d'orienter les organisations vers des prises de décisions qui leur permettent d'ajouter de la valeur à leur activité et d'organiser les chaînes de valeur. Actuellement les

organisations ont besoin de renforcement de capacité pour être plus efficace dans les différentes actions qu'elles mènent.

## ***Bibliographie***

- APCAM, les organisations paysannes au Mali ; Rapport de Synthèse ; Décembre 2006
- IED, Bulletin Régional d'Echange sur l'Analyse des Politiques de Décentralisation ; *volume 2009-No 2 ; ISSN ; 0851-7940*
- CIRAD/ODI (2001). Contributions to the revision of the document "From Vision to Action"- The role of producer organisations in the context of globalisation. Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement/Overseas Development Institute. Accessed from [www.worldbank.org](http://www.worldbank.org). CIRAD/ODI (2001). Contributions to the revision of the document "From Vision to Action" – The role of producer organisations in the context of globalisation. Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement/Overseas Development Institute. Accessed from [www.worldbank.org](http://www.worldbank.org).